



SOCIÉTÉ DE  
SAINT-VINCENT-DE-PAUL  
ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

# L'ESSENTIEL

2022



## 2022, UN CAP DE FRANCHI VERS L'ESPÉRANCE !

À la veille du 190<sup>e</sup> anniversaire de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, nous avons le plaisir, votre Trésorier national et moi-même en tant que nouveau Président national, de vous faire parvenir l'Essentiel des comptes de notre association pour l'année 2022. Vous le constaterez : votre générosité nous a permis de déployer nos actions et de faire émerger de nouvelles initiatives fraternelles.

L'année 2022 a, à nouveau, été particulièrement difficile, marquée par l'inflation, qui a lourdement pesé sur les personnes déjà précaires et fait basculer tant d'autres dans la pauvreté, ainsi que par la guerre en Ukraine avec ses destructions et immenses souffrances humaines. Grâce à vos dons, nos Conférences ont pu tendre une main secourable à des femmes, des hommes et des familles réfugiés en leur proposant un abri sûr, une présence réconfortante et un accompagnement vers l'insertion. Parallèlement, elles ont aussi réussi à répondre aux fragilités grandissantes de notre société à travers, notamment, nos distributions alimentaires et nos maraudes. Vos dons nous ont permis aussi d'accorder des aides financières ponctuelles aux trop nombreuses personnes en fragilité économique.

Nos équipes ont également redoublé d'efforts pour aller sonner aux portes des plus seuls et notamment des personnes âgées, tout en développant d'autres approches : nous avons étendu le réseau des Cafés Sourire à de nouvelles villes pour y diffuser l'entraide, la bonne humeur, l'échange et le partage.

L'ensemble de ces actions ont été permises par votre générosité et par l'engagement des bénévoles qui ont consacré leur précieux temps aux plus vulnérables, pour un équivalent temps plein de plus de 1000 personnes. Les réussites qui ont marqué l'année 2022 sont le résultat conjoint de vos généreuses contributions et de leurs actions de charité !

Pour finir, en vous remerciant de faire partie de la grande Famille vincentienne, partageons ces mots du pape François : *« Personne ne peut affronter la vie de manière isolée. Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. »*



**Serge Castillon**, Président national de la Société de Saint-Vincent-de-Paul  
et **Philippe Favrot**, Trésorier

# NOTRE ORGANISATION :

## UN GRAND RÉSEAU LOCAL, NATIONAL ET MONDIAL

Présente dans 153 pays sur les 5 continents, la Société de Saint-Vincent-de-Paul est un mouvement chrétien de laïcs, reconnu par l'Église catholique.

**En France, la Société de Saint-Vincent-**

**de-Paul est une association Reconnue d'Utilité Publique depuis 1927, agréée par le Comité de la Charte du Don en confiance depuis 2015.**

Depuis 190 ans, des générations de bénévoles font vivre le charisme de l'association : exercer la charité de proximité.

## UNE UNION D'ASSOCIATIONS

**La Société de Saint-Vincent-de-Paul est une Union d'associations « Loi de 1901 ».** Elle regroupe le Conseil national de France (CNF), 19 Associations spécialisées (AS) et 94 Conseils départementaux (CD) au sein desquels agissent 817 équipes de bénévoles, appelées "Conférences".

L'Union d'associations s'appuie sur un Siège social, le Conseil national de France (CNF), qui comprend 29 salariés. Le CNF permet aux 94 CD de mutualiser une partie de leurs moyens généraux : communication, comptabilité, formation, et appel à la générosité du public. C'est ce périmètre de la SSVP qui a reçu l'agrément du Don en Confiance.

## NOTRE MISSION : SERVIR DANS L'ESPÉRANCE

La Société de Saint-Vincent-de-Paul développe des actions caritatives de proximité avec les plus démunis, souvent oubliés ou ignorés par notre société.

La relation de confiance établie dans la durée avec les plus pauvres est le fondement de l'engagement bénévole de notre mouvement.

## NOS PRINCIPES D'ACTION

Cellule de base de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, la Conférence regroupe le plus souvent une vingtaine de bénévoles qui décident d'œuvrer ensemble selon quelques principes fondamentaux :

- Être là, tout simplement, dans l'écoute fraternelle
- Être ensemble pour faire ensemble, avec les personnes accueillies
- Agir au service de la justice
- Accompagner dans la durée
- Reconnaître l'égalité des personnes

Les actions que mènent les Conférences sont d'une grande diversité car ajustées aux besoins décelés localement : visites à domicile ou en EHPAD, maraudes, accueils de jour, aides alimentaires sous différentes formes (colis alimentaires, épiceries solidaires, repas partagés), aides au logement (y compris par intermédiation locative), aides matérielles (domiciliations, vestiaires, co-voiturages, prêts de bicyclettes, fournitures de mobilier et d'électroménager...), aides à la famille (vacances, soutien scolaire, français langue étrangère...).

## GOUVERNANCE ET CONTRÔLE

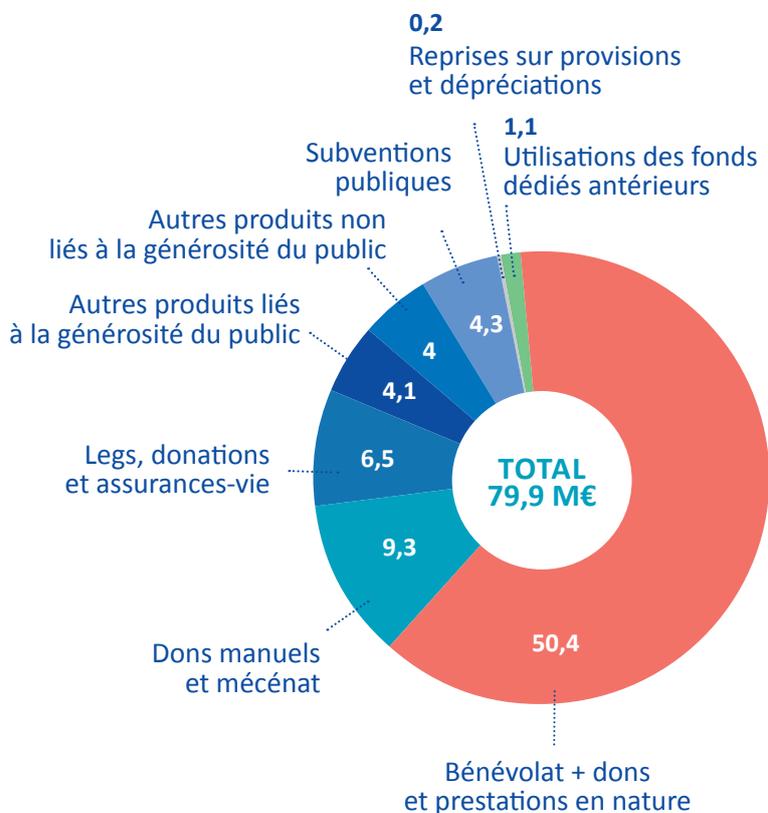
**L'Assemblée Générale** se compose de l'ensemble des présidents des Conseils départementaux et des Associations spécialisées, ce qui représente actuellement 113 membres.

**Le Conseil d'administration** se compose aujourd'hui de 20 bénévoles de l'association, élus pour un mandat de quatre ans renouvelable deux fois. Le Conseil d'Administration se renouvelle par moitié tous les deux ans.

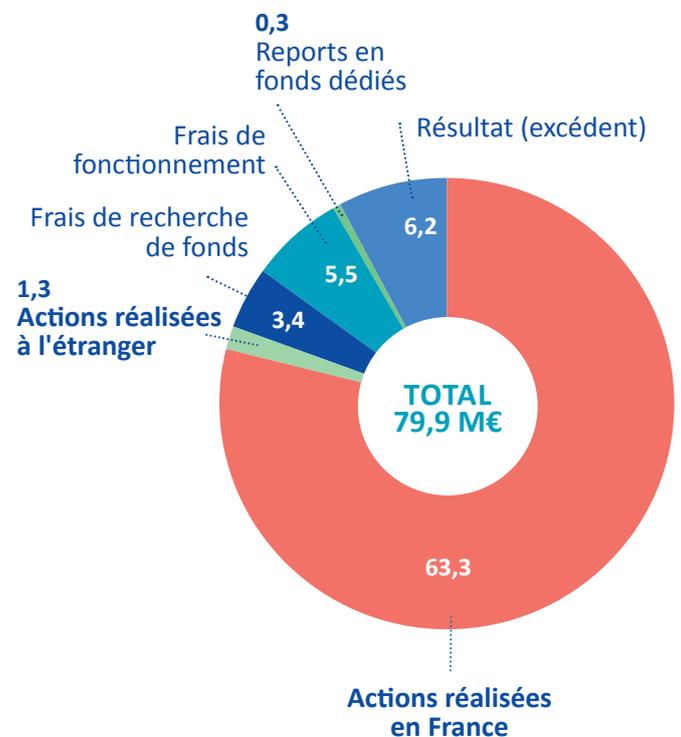
# NOS RESSOURCES GLOBALES EN 2022

## et leur utilisation

### RESSOURCES



### EMPLOIS



Les informations ci-dessus sont issues de la combinaison des comptes et du compte de résultat par origine et destination

En 2022, les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature) constituent la ressource la plus importante de l'association avec 50,4 M€. L'engagement des 17 000 bénévoles de l'association est estimé en heures et valorisé (en majeure partie au taux horaire du SMIC) : il s'élève à 27,6 M€ en 2022. Les dons en nature sont l'autre composante importante, avec l'intégration nouvelle en 2022 des produits alimentaires reçus de la Banque alimentaire : cela représente un total de 21 M€.

La générosité du public représente 19,9 M€ (67 % des ressources financières) et ce sont majoritairement les dons (9,3 M€) qui permettent de financer les actions de l'association. Ce montant ne tient pas compte des mouvements sur les provisions et les fonds dédiés.

Les autres produits non liés à la générosité du public proviennent principalement des activités de l'économie circulaire et permettent de financer une partie significative des frais de recherche de fonds et de fonctionnement.

La SSVP perçoit régulièrement des subventions publiques (5,3 % des ressources financières) qui contribuent fortement au financement des actions.

La SSVP vient en aide aux personnes qu'elle accompagne au travers du réseau des 817 Conférences, équipes locales

qui maillent le territoire et permettent d'agir au plus près des pauvretés rencontrées. Ainsi en 2022, 63,3 M€ ont été consacrés aux actions nationales de visite, d'accueil, d'hébergement, d'aide alimentaire et matérielle (dont 16 M€ issues des ressources financières). L'action internationale réalisée habituellement par les jumelages avec les Conférences de pays en voie de développement s'élève à 1,3 M€ en 2022, car elle intègre exceptionnellement un soutien important (0,7 M€) aux actions de la Famille vincentienne en Ukraine (Filles de la Charité et Conseil Général International).

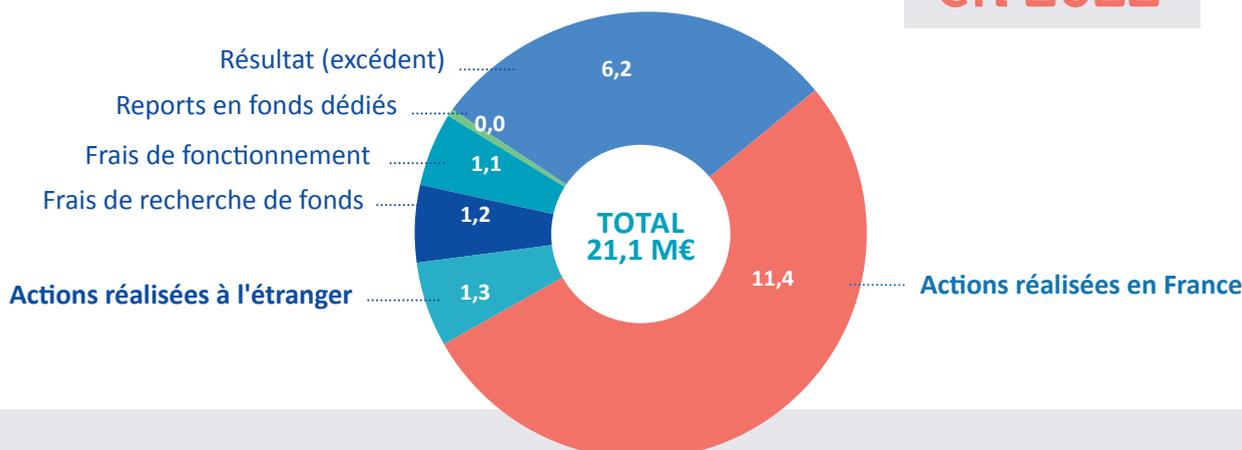
Les missions sociales représentent ainsi 87,6 % des emplois de l'association (contre 83,1 % en 2021).

Les frais de recherche de fonds (3,4 M€) sont majoritairement portés par le Conseil national de France (CNF), qui a pour mission de soutenir les Conseils départementaux et Conférences dans leur collecte. Ils se composent des frais de campagne d'appel à la générosité du public et des coûts liés aux traitements des legs.

Le CNF porte aussi une grande partie des frais de fonctionnement qui s'élèvent à 5,5 M€ en 2022, soutenant les Conseils départementaux et Conférences dans leur communication, le recrutement des bénévoles, la formation et la tenue de leur comptabilité.

# L'UTILISATION DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

en 2022



Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public recense les ressources et emplois financiers uniquement liés à la générosité du public. En 2022, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 14,9 M€ soit 71 %. Ce taux d'utilisation assez faible s'explique notamment par la perception en décembre d'un legs d'un montant exceptionnel de 2,9 M€. Le résultat issu de la générosité du public est identique au résultat global (excédent) et s'élève à 6,2 M€. Ce résultat est dû pour l'essentiel à la perception en toute fin d'année 2022 de plusieurs legs importants - d'un montant global de 4,5 M€ -,

qui n'ont pas pu être utilisés dans nos actions 2022. Ils sont reportés sur 2023. Le financement des actions réalisées en France grâce à la générosité du public est de 11,4 M€. Les actions réalisées à l'étranger sont financées en totalité par ces ressources pour 1,3 M€. Au total, la générosité du public a été utilisée à hauteur de 60 % au profit des missions sociales en 2022.

Les frais de recherche de fonds mobilisent ces ressources pour 1,2 M€ (soit 6 % de la générosité du public), et les frais de fonctionnement pour 1,1 M€ (5 % de la générosité du public).

## BILAN COMBINÉ 2022

### 92 CONSEILS DÉPARTEMENTAUX + CONSEIL NATIONAL

LIBELLÉS	2022 EN M€	2021 EN M€
Actif Immobilisé	35,8	35,7
Actif réalisable et disponible	45,5	45,2
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>81,3</b>	<b>80,9</b>
Fonds propres	74,9	69,2
Fonds reportés, dédiés et provisions	3,3	8,0
Emprunts et dettes	3,1	3,7
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>81,3</b>	<b>80,9</b>

L'**actif immobilisé** est majoritairement constitué des biens et matériels détenus par les Conseils départementaux et le CNF pour la réalisation des missions sociales ainsi que les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés.

L'**actif réalisable et disponible** se compose essentiellement des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (42,2 M€).

Les **fonds propres** regroupent principalement les fonds statutaires et complémentaires (27,8 M€), le report à nouveau (24,9 M€) et les réserves (12,8 M€).

Les **fonds reportés** (1,1 M€) correspondent à la partie des libéralités non encore encaissées ou transférées au 31 décembre 2022. Les fonds dédiés (1,8 M€) sont des sommes affectées à un objet précis et non entièrement utilisées.

#### Politique de réserves

La SSVP est dans l'obligation de constituer des réserves lui permettant de financer son activité courante (activité caritative, fonctionnement et investissement).

En 2022, les réserves des structures combinées s'élèvent à 12,8 M€ et correspondent environ à 10 mois d'utilisation de la générosité du public.

# CHIFFRES CLÉS 2022

En février 2022, la Société de Saint-Vincent-de-Paul, par l'intermédiaire de son Président, s'interrogeait dans un article paru dans le journal *La Croix* en ces termes « la Société Française est-elle vraiment **indifférente** ? ». L'année 2022 n'aura épargné personne avec son lot de crises : séquelles post-Covid, crise de l'énergie, à l'hôpital, dans le secteur de la santé, inflation galopante, guerre en Ukraine...

Face à ces événements nouveaux et menaçants, se concentrer sur soi, jouer le repli et le quant à soi, peuvent nous devenir choses faciles et, peut-être pire encore, actions salvatrices. Pourtant, les bénévoles de la Société de Saint-Vincent-de-Paul

l'ont envisagé autrement : continuer à aller vers l'autre, rester attentif à ceux qui n'osent pas ou qu'on ne voit plus, soutenir et accompagner la personne dans le besoin moral ou matériel, etc.

Autant d'actions qu'ils ont poursuivies ou mises en œuvre, face aux oubliés de la rue, aux personnes touchées par la précarité ou aux victimes de conflits plus lointains... Avec toujours la conviction forte qu'œuvrer ensemble représente une force et qu'à leur niveau, même modeste, ils peuvent faire renaître, sur le plan individuel, l'espoir et la dignité et ce faisant redonner un peu d'humanité à notre société.

## VISITER



**197 000**  
visites à domicile



**73 000**  
visites en institution, hôpital  
et maison de retraite



**3 800**  
maraudes de rue

## ACCUEILLIR



**650 000**  
personnes ont été accueillies  
dans les locaux de la SSVV



**180 000**  
nuitées en hébergement d'urgence ont été accordées, dans nos structures ou en chambres d'hôtel, à des personnes sans abri

## AIDE ALIMENTAIRE



**105 000**  
personnes se sont inscrites auprès  
de nos points de distribution



Elles ont bénéficié de :

**6 200**  
tonnes de denrées  
alimentaires

## ACCOMPAGNER



**13 000**  
personnes ont été  
aidées financièrement



**87 000**  
personnes ont  
été habillées



**16 000**  
personnes ont bénéficié d'équipement  
mobilier ou ménager



**2 000**  
personnes ont bénéficié de  
séjours et de sorties de loisirs



**2 500**  
personnes ont bénéficié de sessions  
d'apprentissage du français



**700**  
enfants ont été aidés dans  
leurs devoirs scolaires

## BÉNÉVOLAT



**1.7 million d'heures** (soit l'équivalent de plus de 1 000 salariés à temps plein)  
Un don de temps et d'amitié évalué à **27,6 millions d'euros**.

La Société de Saint-Vincent-de-Paul s'engage dans une amélioration continue de la mise en œuvre de ses missions sociales et de leurs évaluations.

En amont de la mesure se trouve la formation qui concerne tous les bénévoles, formation essentielle pour la cohérence et la qualité des actions sur le terrain. Des groupes de co-développement ont également été mis en place pour les responsables de nos structures départementales. Cette démarche vise la qualité de leurs actions dans la direction de toutes les équipes locales.

Dans le domaine de la distribution alimentaire, la Banque

Alimentaire délivre des formations suivies par de nombreuses Conférences et qui ont pour objectif d'aider les équipes à respecter les normes requises.

Nous avons par ailleurs en 2022 développé des outils pour améliorer la qualité de notre rapport sur les grands indicateurs d'activité et chiffres clés qui vous sont présentés dans cet Essentiel 2022.

Enfin, la SSVV souhaite souligner que les nombreuses demandes de collaboration émanant de mairies, CCAS et autres entités publiques constituent la meilleure illustration de la qualité de nos actions.

# Nos associations partenaires en France et à l'International :

Pour ses actions de charité de proximité, le réseau des 817 Conférences Saint-Vincent-de-Paul s'appuie principalement sur ses ressources propres et sur les moyens mis à sa disposition par le Conseil national de France. Localement, chacune noue des contacts avec des partenaires locaux (Centre Communal d'Action Sociale et associations du secteur caritatif) pour répondre au mieux aux besoins des personnes en situation de précarité sur son territoire.

Les Conférences Saint-Vincent-de-Paul ne se désintéressent pas des situations de pauvreté hors de France : à travers le réseau mondial de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, l'aide internationale des Conférences s'organise par le biais de jumelages avec une ou plusieurs Conférences d'un pays en développement, souvent francophone.

Par ces jumelages, les Conférences françaises apportent leurs soutiens fraternel, spirituel et aussi financier aux actions de charité de proximité menées par les Conférences d'Afrique ou d'Asie.



## LES RÉFÉRENCES

Les informations de l'Essentiel 2022 sont issues de la combinaison des comptes reçus du Conseil national de France et de ceux de 92 Conseils départementaux (sur 94). Cette combinaison des comptes a été certifiée par notre commissaire aux comptes, le cabinet Deloitte. Depuis mai 2015, le Conseil national et

ses 94 Conseils départementaux sont agréés par le Comité de la Charte du don en confiance. Le label « Don en confiance » reconnaît le respect de règles relatives au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et de la collecte de fonds et à la transparence financière.



**Les valeurs de la Société de Saint-Vincent-de-Paul se fondent sur la devise de Vincent de Paul : « Aimer, Partager, Servir ».**



SOCIÉTÉ DE  
SAINT-VINCENT-DE-PAUL

ÊTRE PRÉSENT, TOUT SIMPLEMENT

120 av. du Général Leclerc – 75014 Paris – Tél. 01 42 92 08 10  
e-mail : [contact@ssvp.fr](mailto:contact@ssvp.fr) – Site : [www.ssvp.fr](http://www.ssvp.fr)